

édito

Frédéric Potvin - Directeur général

SENTIMENTS PARTAGÉS...

Nous vivons de drôles de moments... Financièrement, l'année 2014 aura été ordinaire. Pourtant, le prix de vente moyen par tonne n'était pas si anémique. Seraient-ce nos coûts de production qui ont monté? Ou bien le démarrage de l'usine de micronisation qui nous a grugé quelques dollars? Sans doute un peu. Mais principalement, une baisse de volume de matières entrantes serait à l'origine de cet écart et ce, bien que Tricentris n'ait perdu aucune municipalité. Au contraire, l'Abitibi-Témiscamingue s'est même jointe à nous.

Le constat, c'est que Tricentris a reçu, en 2014, 14 000 tonnes métriques de moins qu'anticipées, soit une diminution du tonnage de 6,3%. C'est quand même 2 millions de chiffre d'affaires en moins. C'est un minimum de 750 000 \$ en moins directement sur la dernière ligne des états financiers! Ça fait mal! Et en 2015, les trois premiers mois affichent 2 284 tonnes de moins que l'an dernier et cela continue de baisser.

La raison? Difficile à dire. Il y en a quand même plusieurs qui sont probables. Voyons voir... Y a-t-il un désintérêt pour l'environnement, pour le recyclage? J'en doute. De plus en plus sensibilisée et bénéficiant des bons services déjà en place, la population ne participe pas moins. Les organisations municipales y veillent bien et travaillent en ce sens : la communication et l'éducation auprès des citoyens augmentent et la fréquence des collectes d'ordures diminue.

Est-ce que tout dépendrait alors de la consommation? Une telle situation serait donc aussi vécue dans les sites d'enfouissement et selon monsieur Hector Chamberland, de Vision Enviro Progressive (anciennement BFI), cela semble être le cas. Depuis 2010, ils ont observé une baisse de 9,7% du tonnage reçu. Évidemment, nous devons aussi regarder la nature même des matières puisque le contenu intrinsèque du bac change. Par exemple, nous constatons une baisse approximative de 10% par année dans le papier journal. Les efforts d'Éco Entreprises Québec sur la réduction du poids des emballages ont certainement aussi un impact. Depuis que les producteurs de contenants et d'emballages paient la presque totalité des frais reliés à la collecte sélective, il est évident qu'ils sont motivés à en réduire le poids puisqu'ils sont facturés sur cette base. Il faudra sans doute un jour refaire une caractérisation de ces matières pour adapter les objectifs de récupération.

Donc, à la limite, peu importe la raison principale, nous sommes témoins d'une diminution pure et dure; conséquence directe du premier des 3R de la chaîne Réduire-Réutiliser-Recycler. Nous ne pouvons que nous en réjouir, tout en affichant des résultats financiers moindres... Et c'est le propre des organismes à but non lucratif de pouvoir le faire.

À QUI PROFITE LA CONSIGNE?



Avec le débat sur la possible consignation des bouteilles de vin, Tricentris a décidé de passer à l'action, profitant de l'occasion pour réaffirmer sa position sur le sujet. Nous vous proposons donc trois capsules vidéo d'une trentaine de secondes chacune mettant de l'avant des arguments qui, généralement, ne le sont pas dans ce dossier.

La première capsule est axée sur le fait qu'il y a déjà un service en place qui ramasse les bouteilles de vin : la collecte sélective. Pour contrer la hausse des émissions de gaz à effet de serre, les gens sont encouragés à prendre le métro, l'autobus, le train, ou encore, à covoiturer. Pourquoi alors le citoyen devrait-il prendre sa voiture pour aller porter lui-même ses bouteilles vides quand un camion passe devant chez lui et assure ainsi un transport collectif pour toutes les matières recyclables?

DES RÉSULTATS TRIOMPHANT POUR LA POUDRE DE VERRE

RECYC-QUÉBEC a publié récemment les résultats de l'analyse du cycle de vie (ACV) de différentes filières de recyclage et de valorisation du verre récupéré au Québec. Très attendu, ce rapport a mis en lumière la performance environnementale de quatre projets de commercialisation du verre récupéré soit la fabrication de bouteilles de verre, de laine isolante, d'agrégat de verre et bien sûr, d'un ajout cimentaire fait de poudre de verre.

À sa lecture, impossible de nier l'évidence : la poudre de verre en ressort grande gagnante. Bien que cette ACV se veuille objective et que les projets ne soient pas comparés entre eux, il est facile d'en tirer notre propre conclusion lorsque la micronisation obtient coup sur coup les meilleurs résultats. Ces derniers appuient et renforcent nos propos, tout en confirmant le fait que nous avons eu raison de nous battre pour ce projet innovateur depuis le début.

Non seulement la poudre de verre est-elle apparue comme le projet ayant la meilleure performance environnementale mesurée à l'aune des indicateurs environnementaux étudiés, mais ses bénéfices environnementaux sont encore plus impressionnants. En effet, l'analyse a démontré qu'un camion pourrait voyager sur près de 9 000 km et la production de poudre de verre, telle que le VERROX®, serait encore préférable à l'utilisation du verre au site d'enfouissement. C'est vous dire à quel point l'utilisation de cet ajout cimentaire permet la réduction de gaz à effet de serre! Il s'agit d'un résultat de quatre fois supérieur aux projets de bouteilles de verre et de laine isolante pour qui les bienfaits environnementaux sont annulés respectivement à 2 000 km et 2 100 km.

Voilà certainement des résultats d'importance et des arguments de taille dans l'actuel débat sur la consigne. Après tout, les proconsigne s'acharnent à essayer de nous faire croire qu'il s'agit là de la solution idéale pour valoriser le verre au Québec puisqu'elle permettrait de refaire des bouteilles de verre. Pourtant, la performance de ce projet de commercialisation vient clairement d'être surclassée en tout point par celle de la micronisation. Pourquoi implanter un nouveau système de collecte alors que celui en place permet déjà la production de poudre de verre?

Au final, ce projet unique qu'est notre usine de micronisation vient d'être promu grand gagnant et nous sommes fiers de partager avec vous la performance remarquable de la poudre de verre et ses bénéfices pour l'environnement. N'attendez plus!

Dans la deuxième vidéo, il est question des points de dépôt. C'est bien beau de rapporter ses bouteilles de vin, mais où va-t-on les amasser? Il est faux de croire que le retour de ces contenants consignés se fera simplement à l'épicerie ou à la SAQ. Ces commerces n'ont pas l'espace nécessaire pour entreposer les bouteilles vides. Alors, combien de kilomètres un citoyen devra-t-il parcourir pour aller au point de dépôt le plus près? Combien de bouteilles à quelques sous seront nécessaires pour que le détour en vaille la peine? Détour qui ne sera assurément pas le même pour un Montréalais ou pour un Gaspésien.

Enfin, dans le troisième clip, les résultats de l'analyse du cycle de vie du verre récupéré publiés par RECYC-QUÉBEC sont mis de l'avant. On y ap-

prend que la production d'un ajout cimentaire à partir du verre récupéré est la meilleure solution de recyclage et de valorisation pour cette matière car elle apporte un avantage environnemental de 72%, alors que ses plus proches concurrents, la production de laine isolante et de nouvelles bouteilles de verre, n'offrent respectivement que des avantages de 8,6% et de 13%. Et au final, pour obtenir un produit comme le VERROX®, tout ce dont vous avez besoin, c'est votre bac bleu!

Pour visionner ces capsules, rien de plus simple. Elles sont disponibles sur notre chaîne YouTube, notre page Facebook ainsi que sur nos comptes Twitter et LinkedIn. N'hésitez surtout pas à les partager et à nous donner vos commentaires!



LES VISITES DU PRÉSIDENT ONT COMMENCÉ

L'automne dernier, monsieur Normand Clermont, président de Tricentris, a invité les élus de son territoire membre à visiter nos centres de tri. Il s'agit d'une occasion parfaite pour les maires et les conseillers de découvrir l'aboutissement de la collecte sélective, de comprendre le fonctionnement de l'usine, de poser des questions et d'en apprendre encore plus sur la récupération.

Jusqu'à présent, les commentaires sont unanimes comme en témoigne monsieur Clermont : « Les gens étaient contents de voir ce qui advient vraiment des matières recyclables collectées auprès de leurs citoyens. Mais ce qui ressort surtout, c'est l'étonnement face à l'ampleur de la tâche des trieurs. Tous constatent rapidement ce qui pourrait être fait à la maison, au commencement même de la chaîne avec le bac

bleu, pour faciliter leur travail. Chaque visiteur se transforme alors en ambassadeur. »

Si vous avez manqué ces visites, rassurez-vous: d'autres dates sont déjà prévues pour 2015 :

- Mercredi 22 avril, centre de tri de Terrebonne
- Lundi 25 mai, centre de tri de Lachute
- Mardi 15 septembre, centre de tri de Gatineau
- Jeudi 8 octobre, centre de tri de Terrebonne
- Mardi 17 novembre, centre de tri de Lachute

Pour vous inscrire et réserver votre place à l'une de ces visites guidées ou obtenir plus de renseignements, contactez-nous au siège social par téléphone au 450 562-4488 ou par courriel à info@tricentris.com. Nous vous attendons en grand nombre!

LES BONS COUPS : LE CENTRE DE RECYCLAGE DE LA STATION MONT-TREMBLANT



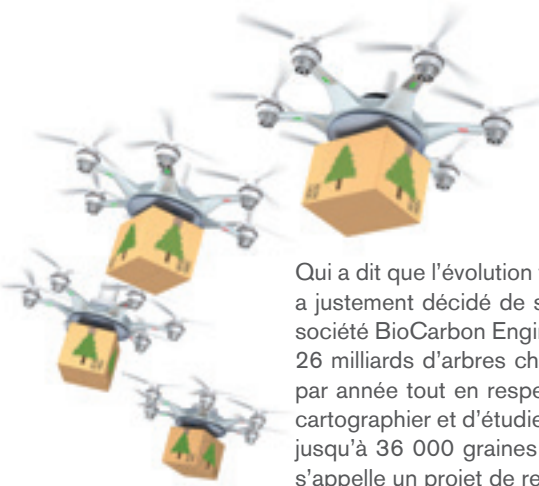
Avec deux millions de visiteurs annuellement, la notoriété et la réputation de la Station Mont-Tremblant ne sont plus à faire. Mais outre les activités et les commerces qu'on y retrouve, saviez-vous que ce centre de villégiature a mis en œuvre un impressionnant programme de réduction des matières résiduelles ?

Afin de diminuer considérablement la quantité de déchets acheminés à l'enfouissement, la collecte des compostables a fait son entrée dans les cuisines et les cafétérias de la station. Pour éliminer le risque de contamination d'un bac à l'autre et ainsi s'assurer de la qualité des matières recueillies, les responsables du projet sont même allés encore plus loin en implantant un centre de recyclage au Grand Manitou, la plus vaste des cafétérias du site. Il s'agit en fait d'un comptoir où les clients retournent leurs plateaux après avoir mangé et, contrairement à ce qui se fait ailleurs, un employé se charge d'en trier le contenu et de déposer les matières recyclables à la récupération, les matières putrescibles au compost et les déchets, à la poubelle. Le personnel

des cuisines reçoit d'ailleurs une formation à cet effet deux fois par année et peut toujours se référer aux nombreuses fiches informatives et aide-mémoire installés dans leur espace de travail.

Madame Nathalie Dandoy, chef de service Entretien Site et Bâtiments de la Station Mont-Tremblant, explique : « *Les réactions et les commentaires des usagers de notre centre de recyclage sont très positifs. Intégrer la pratique du compost à nos pratiques fût certes un défi de taille, mais nous en sommes très fiers. Le prochain objectif sera d'étendre la pratique du compost dans tous les établissements de la station.* »

En plus d'avoir atteint le niveau 2 de la certification ICI ON RECYCLE!, la Station Mont-Tremblant a remporté le prix Excellence environnement hiver 2014 de l'ASSQ (Association des stations de ski du Québec) pour l'implantation du compostage, en plus d'une nomination au Phénix de l'Environnement.



Insolite...

DES DRONES AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT!

Qui a dit que l'évolution technologique était néfaste pour la planète? Lauren Fletcher, ancien ingénieur pour la NASA, a justement décidé de se servir des avancements technologiques afin de redonner à l'environnement. En créant la société BioCarbon Engineering, M. Fletcher cherche à contrer les conséquences néfastes de l'abattage de quelques 26 milliards d'arbres chaque année. Au menu : des drones semeurs. Conçus pour planter des millions de graines par année tout en respectant une distance minimale entre chaque plant, ces drones ont également la capacité de cartographier et d'étudier le sol pour définir les futures plantations. Un seul de ces drones serait en mesure de semer jusqu'à 36 000 graines par jour, une possibilité annuelle de plus de 13 milliards de graines plantées. Voilà ce qui s'appelle un projet de reforestation à grande échelle!

*** Si vous souhaitez recevoir uniquement la version électronique du Tricentris Express, vous pouvez nous le signaler au info@tricentris.com.**

Rédaction et idéation : Myriam Forget-Charland; Révision : Sophie Poncelet-Latour; Conception : Erod, agence créative; Impression : D&D Création
Ce bulletin est publié à raison de six numéros par année. Toute collaboration est la bienvenue. Veuillez envoyer vos articles à mforget-charland@tricentris.com. Vous pouvez également transmettre vos commentaires et suggestions à la même adresse. Par souci pour l'environnement ce bulletin est imprimé sur papier Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifiées FSC, il est certifié Écologo, procédé sans chlore et FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



651, chemin Félix-Touchette, Lachute (Québec) J8H 2C5
tél. 450 562-4488 téléc. 450 562-7788 www.tricentris.com